



Accompagner le développement du jeune enfant

Dossier coordonné par Christine César, chargée d'expertise scientifique, unité petite enfance, **Enguerrand du Roscoât,** responsable de l'unité santé mentale, **Thierry Cardoso,** responsable de l'unité petite enfance, direction de la Prévention et de la Promotion de la santé, Santé publique France.

La petite enfance est une période cruciale dans la construction de l'individu, et les événements vécus dans cette période sont susceptibles d'avoir des influences sur le long terme. C'est dans la première année de vie que se développent des acquisitions sensorielles, motrices et intellectuelles essentielles, notamment pour interagir avec son milieu physique et social. Comme l'expliquent les experts que nous avons sollicités, les travaux précurseurs de Spitz, Bowlby et Brazelton ont révélé à quel point l'environnement social et affectif est vital pour le petit humain. Le bébé de quelques mois a non seulement des

attentes sur le monde physique, mais il possède aussi des attentes précises sur le comportement d'autrui. À 18-21 mois par exemple, ce qui compte pour son bon développement, c'est le temps passé à faire quelque chose ensemble, avec les parents et l'entourage. À chaque âge ses formes d'interactions les plus à même de faire progresser l'intelligence de l'enfant. L'importance d'accompagner et de soutenir le petit enfant dans sa motivation naturelle à découvrir le monde dans lequel il évolue à travers sa perception sensorielle est ainsi essentiel.

Ce dossier central est consacré à la périnatalité et la petite enfance jusqu'à 3 ans. L'objectif est de mettre à disposition des professionnels un corpus de connaissances récentes, relatives d'une part au développement de l'enfant et d'autre part à l'influence des déterminants socio-environnementaux sur ce



© Mah. Jacob / Fondation Fiole

développement, dans une optique de prévention et de promotion de la santé. À cet égard, il convient de rappeler à quel point, dans cette période de périnatalité et de petite enfance, le développement de l'enfant s'appuie sur les interactions qu'il entretient avec les adultes qui l'entourent et en premier lieu avec ses parents. Enfin, ce dossier aborde la prise en compte des inégalités sociales de santé dans le développement de l'enfant.

La première partie est consacrée à l'état des connaissances scientifiques. Sont présentées les données les plus récentes sur les grands déterminants (attachement, relation avec les parents, etc.) de la construction sociale et psychologique de l'enfant et de leurs impacts sur la santé à l'âge adulte. Toutefois, comme le soulignent les chercheurs que nous avons mis à contribution, ces données – dont certaines sont le fruit d'études scienti-

fiques récentes – ne doivent pas induire en erreur : elles n'ont pas de valeurs prédictives à l'échelle d'un individu, mais elles visent à identifier des contextes de développement globalement favorables ou défavorables à l'échelle d'une population.

L'importance des déterminants environnementaux

Les contextes sociaux exercent très tôt une influence sur la santé future des individus avec des inégalités sociales de santé observées dès la petite enfance. Une enquête présentée dans ce dossier montre que les difficultés afférentes à la précarité sociale sont insuffisamment prises en compte dans le suivi médical de la grossesse ; que ce suivi prend trop peu en compte les conditions socio-économiques de vie de la mère ; qu'une femme enceinte confrontée à des problèmes de communication et d'orientation dans le système de santé va faire face à des difficultés plus importantes pour son suivi et à une grossesse plus difficile et plus à risque.

Par ailleurs, déterminant premier des conditions de vie, les conditions de logement jouent un rôle majeur dans la santé des enfants. Le nombre de familles à la rue avec enfant a augmenté. Le « mal-logement » conjugue souvent plusieurs risques : saturnisme, humidité, insalubrité, précarité énergétique, etc. Vivre dans un logement surpeuplé aggrave de 40 % le risque pour un enfant de 11 à 15 ans d'accuser une année de retard scolaire. Pour autant, il n'y a pas de fatalité, l'expérience montre qu'une politique adaptée permet de faire reculer rapidement les atteintes à la santé des enfants.

Indispensable travail en réseau

La seconde partie du dossier examine dans quelle mesure ce constat – de l'impact très précoce des environnements sur l'état de santé futur – est pris en compte dans les pratiques des professionnels et des différents acteurs du champ de la périnatalité et de la petite enfance. Nous avons analysé dans quelle mesure les dispositifs publics de droit commun, comme les PMI et les hôpitaux, mais aussi des dispositifs plus spécifiques, prennent en charge la petite enfance et plus largement la périnatalité, de la femme

enceinte aux premières années de l'enfant. Ainsi, dans certains services de grands hôpitaux publics de l'Hexagone, les professionnels se rendent, en consultations itinérantes, au domicile de l'enfant et de sa famille afin d'épauler les parents qui font face à d'importantes difficultés. Même démarche itinérante au sein de certaines PMI, dans des territoires privés de structures adaptées. Point fort de consensus : la nécessité absolue du travail en réseau entre les différents professionnels intervenant en périnatalité auprès de l'enfant et de sa mère ou, plus largement, de sa famille. Travailler en réseau aux étapes précoces de la vie est un état d'esprit. Le réseau facilite la connaissance mutuelle et permet d'apprendre, puis de travailler ensemble. Point de départ intangible : un tel réseau de soins est forcément amorcé à partir de l'écoute de la future mère et/ou du couple. Il s'agit d'un profond changement de culture, qui bouscule les identités professionnelles concernées, du médical, de la psychiatrie et du social. Cette démarche n'en est pas moins indispensable au profit de la mère, des parents, de la famille et en tout premier lieu de l'enfant. ■

La publication de ce dossier central « petite enfance » coïncide avec un renforcement de l'engagement de Santé publique France dans le champ de la périnatalité et de la petite enfance. En effet, dès sa création début 2016, la nouvelle agence nationale de santé publique¹ s'est investie de façon importante dans ce domaine en créant une unité chargée de la périnatalité et de la petite enfance au sein de la nouvelle direction de la Prévention et de la Promotion de la santé ainsi qu'un programme intégré de surveillance épidémiologique et de prévention. Cette unité aura en charge le développement d'une stratégie de prévention et de promotion de la santé – en lien avec les nombreux acteurs engagés au quotidien dans l'accompagnement de l'arrivée et du développement du jeune enfant – pour toute la population et sur l'ensemble du territoire national.

1. Santé publique France réunit l'Institut de veille sanitaire (InVS), l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (Éprus) et Addictions, drogues, alcool info service (Adalis).